

Assos - Instruction : Service Etudes et Partenariats

Année d'exercice : 2019

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-EPA-000529 D13- 42491709400023	CLUB DE LA CROISIERE MARSEILLE PROVENCE Palais de la Bourse CCIMP 9 La Canebière CS 21856 13001 MARSEILLE cedex 01 SUHAS Jean-François	Conformément à son Business Plan réalisé pour la période Plan 2019-2021, le Club de la Croisière Marseille Provence souhaite développer de manière vertueuse l'activité croisière maritime et fluviale à l'échelle du Département. Pour ce faire, voici les actions qui seront menées durant l'année 2019 : > La promotion du territoire en tant que destination croisière auprès des armateurs dans le but de développer le trafic, notamment en tête de ligne ; > L'encouragement de la transition éco-énergétique ; > L'amélioration de l'accueil des croisiéristes, dont la satisfaction est primordiale ; > La veille statistique pour mieux connaître la clientèle et répondre à ses attentes. Ces actions seront conduites en étroite collaboration avec tous les acteurs du territoire, notamment le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Provence Tourisme et l'Aéroport Marseille Provence.	60 000	60 000	60 000	Le plan de financement se répartit comme suit : Cotisation privées : 240 000€ Ville de Marseille : 70 000 € CCIMP : 67 000 € CCIR : 5 000 € GPMM : 33 500 € Aix Marseille Provence Métropole : 55 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>60 000</b>	<b>60 000</b>	
<b>TOTAL GLOBAL</b>				<b>60 000</b>	<b>60 000</b>	